Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRC de Témiscamingue
Réunion spéciale avec Claire Bolduc, Présidente de Solidarité rurale du Québec
ayant eu lieu le 25 novembre 2013 à 9h00, salle 223 de la MRCT

COMPTE RENDU

Sont présents :
M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
Mme Vicky Brunet, productrice de bovins et forestier
M. Yval Boucher, producteur forestier
Mme Pierrette Corriveau, citoyenne de Latulipe-et-Gaboury
M. Tomy Boucher, directeur-général adjoint à la MRCT
M. Arnaud Warolin, préfet de la MRC de Témiscamingue

Sont absents :
Mme Anny Roy, productrice maraîchère en serre
M. Mario Perron, producteur de bovins
Mme Josiane Richer, conseillère agroalimentaire à la SDT

1. Mot de bienvenue

M.Boucher souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence. Il remercie Mme. Bolduc de prendre du temps pour rencontrer les membres du CMAA, malgré son horaire chargé. Il souligne également la présence de M. Arnaud Warolin, préfet de la MRC de Témiscamingue. Concernant le PDZA, M. Romy essaiera de coordonner ses visites au Témiscamingue avec les rencontres du comité municipal agricole et agroalimentaire, afin de participer aux réunions.

2. Accaparement des terres agricoles

D'entrée de jeu, Mme. Bolduc mentionne que Solidarité rurale du Québec siège sur le comité de suivi de la Politique de souveraineté alimentaire.

Pour ce qui est du dossier d'accaparement des terres agricoles, la MRCT expose sa position en lien avec cet enjeu :

1. Les terres agricoles sont, en partie, un bien collectif
2. Le Gouvernement doit mettre en place des outils afin de favoriser l'achat de terres par de la relève.

.

Pour Mme. Bolduc, il est clair que la population du territoire doit se positionner sur la manière de voir son milieu. Il existe un organisme, la Société d'aménagement et de développement agricole du Québec, l'équivalent des SAFER en France, sur lequel siège SRQ, qui travaille sur la problématique de l'accès aux terres agricoles au Québec.

Toutefois, pour Mme. Bolduc, la MRC doit jouer un rôle primordial sur la manière qu'elle souhaite s'occuper de son milieu de vie et des usages qu'elle prévoit en faire.

En terminant, Mme. Bolduc mentionne une statistique qui explique la pression des agriculteurs pour vendre au meilleur prix leur terre agricole alors que 92 % des entreprises agricoles au Québec ne font pas d'argent.

3. Morcellement des terres agricoles

Pour la Présidente de Solidarité rurale du Québec, ce n'est pas la grandeur des terres à morceler qui doit faire office de baromètre pour accepter ou non le morcellement d'une terre agricole, mais la nature du projet à développer. Elle nous invite à vérifier les interventions de SRQ à ce sujet :

« Il est temps aussi de permettre l'émergence de petits projets agricoles, je dis bien agricoles, partout sur le territoire. Les critères de la Commission de protection du territoire agricole bloquent systématiquement ces projets qui demandent un fond de terre modeste, parce que soi-disant ils ne sont pas viables, comme si la viabilité se mesurait à la taille seule, que le monde n'avait pas changé, que les familles ne pouvaient vivre que d'une agriculture à temps plein, sans faire preuve d'imagination et de débrouillardise. Alors qu'elle n'a même pas réussi à protéger les meilleures terres, la CPTAQ décrète qu'il n'y a de place que pour un seul et unique modèle ! Ce faisant, on se prive de combien de projets de diversification ou à valeur ajoutée ? Et quelle menace y va-t-il à accepter ces petits projets, au moment où la tendance est franchement bien plus à la concentration qu'au morcellement ? On ne peut plus bloquer ces projets qui enrichiront les communautés dans lesquelles ils s'implanteront et, à terme, le marché agroalimentaire québécois. Et on ne peut plus considérer le Québec comme un bloc monolithique. Si l'étalement urbain menace l'agriculture aux alentours de Montréal, c'est l'immobilisme qui menace bien d'autres lieux au Québec ». *Jacques Proulx, août 2007*

Elle nous réfère par la suite à la plate-forme agricole de l'Ange-Gardien, qu'elle nous invite à consulter (ci-joint annexé). Enfin, elle mentionne que 80 % des demandes de morcellement des terres agricoles ont été acceptées.

4. Politique de souveraineté alimentaire

D'emblée, Mme. Bolduc demeure prudente en lien avec cette question, puisque les travaux des différents comités qui travaillent ce dossier ne sont pas terminés.

Aux dires de Mme. Bolduc, les gens ont des attentes énormes en lien avec cette politique. De plus, SRQ était heureuse de constater qui se dégage une vision au niveau de la politique de souveraineté alimentaire, principalement au niveau de trois enjeux précis.

1. L'importance d'obtenir des aides modulées; la modulation des aides est essentielle
2. L'importance d'encourager la multiplicité des modèles
3. L'importance de maintenir l'agriculture dans tous les territoires.

Mme. Bolduc reconnaît que le dossier avance tranquillement, mais bien. Des éléments de la Politique devraient être mise en place prochainement.
Enfin, elle mentionne qu'à l'intérieur de la politique de souveraineté agricole, la question de la sécurité du revenu y fait partie intégrante. Des annonces sont par ailleurs possibles dès ce printemps en lien avec ce dossier. À suivre.

5. Divers

Le CMAA questionna Mme. Bolduc concernant la position de SRQ en lien avec le syndicat unique. Mme. Bolduc mentionne que c'est au Gouvernement à poser directement la question à ceux que ça concerne vraiment, c'est-à-dire les producteurs eux-mêmes.